

# **APPEL A PROJETS TOURISTIQUES**















#### LE CONTEXTE

La Stratégie de Développement Touristique 2015-2020 de la Polynésie française vise à dynamiser le secteur du tourisme, dans une perspective de création d'activités et d'emplois durables.

La stratégie propose de positionner la Polynésie française sur une offre exclusive, ambitionnant le bien-être du corps ainsi que de l'âme et la réconciliation de l'homme avec la nature : une palette d'activités de détente et/ou sportives, enrichie de rencontres culturelles fortes et d'une relation unique avec la nature.

Pour valoriser sa position originale et spécifique, avec ses multiples archipels, la Polynésie française doit offrir des activités liées à la fois à la mer et à la terre, « horizontales » (plages, lagons, horizons, repos, bien-être, culture, monde bleu) et « vertical » (relief, montagnes, activités sportives, monde vert).

Ses atouts spécifiques à valoriser sont :

- La variété de ses paysages, l'image d'une « terre de découvertes »,
- La culture riche et séduisante,
- les lagons préservés et les activités sportives.

Ainsi, pour viser le visiteur dit « passionné extrême » (le segment qui apporte une plus grande contribution au développement du pays et de sa population), un produit emblématique est à construire, le séjour « découverte polynésienne », proposant un échange avec la population par une immersion dans la nature et la culture, la pratique d'activités traditionnelles locales (danse, va'a, pêche,...), le tout lié à des hébergements authentiques, des déplacements en mode doux et un recours à des prestataires locaux.

Parallèlement et en cohérence, Tahiti Tourisme a récemment lancé une vaste campagne de communication qui s'appuie sur le positionnement de « Nature Humaine ». Tahiti Et Ses îles présentent de multiples facettes mais elles sont toutes unies par le « Mana », cette énergie vitale, cette force spirituelle qui nous entoure que l'on peut voir, toucher, gouter, ressentir.

C'est dans ce cadre et à l'occasion de la 2<sup>nde</sup> édition du Forum des Formations et Métiers du Tourisme que Air Tahiti Nui, le Ministère du tourisme, l'Assemblée de la Polynésie française, Tahiti Tourisme, la SOFIDEP, la CCISM et le CAGEST lancent un **APPEL A PROJETS TOURISTIQUES (APT)** afin d'encourager l'émergence de nouveaux projets touristiques.

Cet APT est destiné à accompagner des porteurs de projets touristiques dans la mise en place de projets permettant de consolider, développer ou créer une offre touristique nouvelle.

#### **OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJET**

Le présent appel à projets, ouvert du 13 septembre 2016 au 13 décembre 2016, vise à encourager les porteurs de projet touristique à innover afin de consolider l'offre touristique en Polynésie française et développer de nouvelles clientèles.

Il doit permettre de renforcer la politique du Pays menée en faveur de la filière tourisme et favoriser la valorisation touristique du patrimoine naturel et culturel.

#### **ACCOMPAGNEMENT**

L'accompagnement du lauréat sera le suivant :

- Aide au transport aérien par Air Tahiti Nui;
- Prix "Sofidep": parrainage financier d'un montant de 200 000 F.CFP;
- Accompagnement d'1 an par le CAGEST et la CCISM en comptabilité et obligations déclaratives sur www.solutionscagest.com;
- Formation à l'entreprenariat « 5 matinées pour entreprendre » par la CCISM ;
- **KIT High Hospitality Academy** (HHA) offert par la CCISM (fiches et guides pratiques la qualité de service et l'accueil afin de gagner en compétitivité) et **accompagnement par un conseiller en formation** ;
- Appui à la mise en réseau professionnel et Soutien aux actions de marketing, de communication et de promotion par Tahiti Tourisme ainsi que mise à disposition des études de marché extérieurs ;
- Accompagnement personnalisé par les institutions du Pays.

#### **BENEFICIAIRES**

- entreprises
- auto-entreprises
- personnes physiques porteuses d'un projet de création d'un produit touristique

#### **CRITERES**

Les projets devront idéalement :

- valoriser le patrimoine naturel
- et/ou valoriser le patrimoine culturel
- et/ou créer des activités de loisirs touristiques nouvelles
- et/ou développer des outils TIC contribuant à la mise en valeur du patrimoine touristique : e-tourisme, technologies mobiles, ...

#### Exemples de projets (liste non exhaustive):

- \* projets permettant l'initiation aux sports et activités culturelles, traditionnels comme la navigation traditionnelle, savoir-faire artisanaux l'art culinaire, ...
- \* projets développant des visites guidées innovantes (agro-tourisme, visites urbaines,...)
- \* projets visant à la promotion et à l'attractivité d'une offre touristique et en particulier par le développement d'outils innovants (application audio-mobile, plateformes collaboratives...)

#### **GRILLE DE NOTATION**

Les projets seront examinés par le jury de sélection selon la grille suivante :

- INTERET TOURISTIQUE: 3 points

- VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL et/ou CULTUREL : 3 points

- ORIGINALITE: 2 points

- QUALITE DU DOSSIER : 2 points

#### **JURY DE SELECTION**

- Ministre du Tourisme ou son représentant
- Président de l'Assemblée de la Polynésie ou son représentant
- Président Directeur Général d'Air Tahiti Nui ou son représentant
- Président de la CCISM ou son représentant
- Président Directeur Général de la SOFIDEP ou son représentant
- Directeur Général du Tahiti Tourisme ou son représentant
- Président du CAGEST ou son représentant

#### **CALENDRIER**

- Mardi 13 septembre 2016 : Lancement de l'appel à projets.
- Mardi 13 décembre 2016 : Clôture de dépôt des candidatures.
- Vendredi 16 décembre 2016 : Réunion du Jury de sélection et choix du lauréat de l'Appel à Projets

#### RETRAIT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est disponible lors du Forum des Formations et Métiers du Tourisme les mardi 13 et mercredi 14 septembre ainsi que sur les *sites Internet de :* 

- l'Assemblée de la Polynésie française : www.assemblee.pf
- Air Tahiti Nui : www.airtahitinui.com
- *Tahiti Tourisme*: www.tahiti-tourisme.pf
- Sofidep : www.sofidep.pf- CCISM : www.ccism.pf- CAGEST : www.cagest.pf

#### **DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Par courrier:

Assemblée de la Polynésie française BP 28

Papeetē Tahiti Polynésie française

Par courrier électronique : administratif@assemblee.pf

## Dossier de candidature

Le dossier de candidature de « l'Appel à Projets touristiques » est téléchargeable à l'adresse suivante : www.assemblee.pf / www.airtahitinui.com / www.tahiti-tourisme.pf / www.sofidep.pf / www.cagest.pf

#### Cet Appel à Projets est ouvert aux :

- entreprises
- auto-entreprises
- personnes physiques porteuses d'un projet de création d'un produit touristique

Date limite de dépôt des candidatures : Mardi 13 décembre 2016

#### Les candidatures doivent être adressées par courrier postal ET/OU par voie électronique :

#### Par courrier:

Assemblée de la Polynésie française BP 28 Papeetē Tahiti Polynésie française

Par courrier électronique : administratif@assemblee.pf

## I – INTITULE DU PROJET

# II - PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET NOM / RAISON SOCIALE Adresse (géographique et postale) Téléphone E-mail **URL** site internet Nom et titre du responsable de la structure Nom, fonction et coordonnées de la personne en charge du projet (téléphone et e-mail) Compétence et expérience du créateur

# III – PRESENTATION DU PROJET Statut juridique Description des activités S'agit-il d'un financement d'étude? oui non S'agit-il d'une opération d'investissement ? d'un équipement ? de travaux? et/ou de fonctionnement ? Montant total TTC du projet : - Contexte, descriptif et objectifs du projet (origines et motivations particulières à mener le projet) :

S'agit-il d'une activité de :  vente de produits  et/ou de services				
- Public cible :				
- Fréquentation attendue :				
- Lieu(x) de réalisation :				
- Impacts visés, notamment en termes d'emplois et de retombées pour le Pays :				
- Impacts visés, notamment en termes d'emplois et de retombées pour le Pays :				
- Impacts visés, notamment en termes d'emplois et de retombées pour le Pays :				
- Impacts visés, notamment en termes d'emplois et de retombées pour le Pays :				
- Impacts visés, notamment en termes d'emplois et de retombées pour le Pays :				
- Impacts visés, notamment en termes d'emplois et de retombées pour le Pays :				
- Impacts visés, notamment en termes d'emplois et de retombées pour le Pays :				

### IV - SPECIFICITES DU PROJET

Pour valoriser le patrimoine naturel		
et/ou valoriser le patrimoine culturel		
et/ou créer des activités de loisirs touristiques nouvelles		
et/ou développer des outils NTIC contribuant à la mise en œuvre du patrimoine touristique : e-tourisme, technologies mobiles,		
Date :	Signature :	
Visa de réception  Date		